RWANDA MAIN DANS LA MAIN

ASSEMBLEE GENERALE du 13 décembre 2008

COMPTE RENDU N° 002

En présence de :

Cécile GRENIER (Présidente)
Danièle GRENIER (Trésorière)
Patrice BACHY (Membre)
Martine VENUAT (Membre)

Ont donné pouvoir :
Claude SAULNIER (Trésorière adjointe) à Danièle GRENIER
Delphine MONNARD (Secrétaire) à Cécile GRENIER
Alain AUSTINI (Secrétaire adjoint) à Cécile GRENIER
Dominique LAFARGE (Membre) à Cécile GRENIER
Yvette MASSE (Membre) à Cécile GRENIER
Christian FRUCHARD (Membre) à Cécile GRENIER
Michèle LAUGIER (Membre) à Cécile GRENIER

Excusés : Mme M. PAYOCKE MONTHE, Albin LESCOAT, Geneviève CHARLIONET

* * *

ORDRE DU JOUR :
1- Bienvenue
2- Rapport moral
3- Rapport financier
4- Avancement des projets
5- Futurs projets
6- Actions possibles pour trouver des financements
7- Montant de la cotisation 2010
8- Election des membres du bureau
9- questions diverses

* * *

1. L'AG commence par un mot d'accueil de la Présidente suivi de la signature de la feuille de présence. Huit pouvoirs ont été retournés, 4 personnes seulement sont présentes à cette assemblée, dont 2 de Province !
Il semble que la période de décembre soit mal choisie.

2. La Présidente fait circuler une copie du courrier qu'elle a reçu de la Direction Générale des Finances Publiques déclarant **Rwanda Main dans la Main association d'intérêt général** qui ouvre droit au bénéfice de la réduction d'impôts sur le revenu ou d'impôts sur les sociétés prévue aux articles 200 et 238 bis au code général des impôts (copie disponible sur le site internet www.hptt//rwandamaindanslamain).
   Patrice Bachy précise qu'il est ainsi possible lors de la préparation de missions, de faire valoir les billets de transport des membres du CA comme don (moyennant originaux des billets).

   La Présidente expose ensuite sa démarche auprès de **la Fondation Abbé Pierre** qui serait prête à prendre en charge 50% (voire 100% du budget si les autres démarches entreprises n'aboutissent pas) 'Eau pour les veuves de Matimba'.
   Deux autres dossiers de financement ont été déposés auprès de la fondation '**ELLE**' et de la fondation Suez via la communauté de communes de Bordeaux. Des demandes de financement auprès des mairies, des conseils régionaux se préparent. Patrice Bachy explique que compte-tenu de ses expériences antérieures il serait bien de formuler ces demandes en précisant les fonds déjà amassés, la date de la mise en œuvre du projet et le nom de la personne qui mettra en route ce projet.
   Avec un projet bien ficelé on peut relancer et être très optimistes quant au financement du projet pour l'été 2010.
   La Présidente parle aussi de recontacter un des membres qui pourrait peut-être aider au financement, par le biais de la société qu'il gère, maintenant que Rwanda Main dans la Main est une association d'intérêt général.

   Après beaucoup de difficultés le site internet est maintenant en place et, s'il doit être perfectionné, il a le mérite d'exister. Les dernières informations seront ajoutées prochainement par le Présidente qui a beaucoup travaillé à cette réalisation. Les frais très modiques dus à ce site (inscription sur Gmail) permettent d'aborder le rapport financier.

3. Patrice Bachy qui est investi dans une association pour la Mauritanie, propose d'ajouter plus de postes au bilan, par exemple un poste de secrétariat pour les envois de dossiers, les recommandés, etc. D'après son expérience, le montant des cotisations devraient être utilisé à ce poste car lorsqu'un premier projet aboutit, les autres s'enchainent et l'association doit se préparer à la gestion d'une telle évolution.
   Par contre, l'abonnement à la revue 'Association - mode d'emploi' qui a été utile lors de la création de Rwanda Main dans la Main, ne sera pas reconduit.
   La Présidente propose d'ouvrir également un poste pour le transport des membres du bureau (participation à des salons, colloques, etc.).
   Patrice Bachy propose que **l'AG soit déplacée en janvier/février**, période plus propice et qui vient après la clôture de l'exercice. Si nécessaire il sera toujours temps de réunir à nouveau le bureau en octobre/novembre. Cette suggestion est acceptée à l'unanimité.

4. Le projet 'Eau pour les veuves de Matimba' a déjà été longuement abordé.

5. Martine Venuat ici présente veut s'impliquer concrètement dans le '**parrainage' de Meliana** (plus de 90 ans). Ce projet lui tient à cœur et elle souhaite fournir les 30 euros mensuels nécessaires à la vie quotidienne de cette vieille femme victime du génocide. Reste à mettre en place le moyen de lui faire parvenir régulièrement cette somme en réduisant au maximum les frais de change et de transfert. Une décision devra être prise à la prochaine AG quant à l'ouverture d'un compte local, du choix de la devise, de sa gestion sur place, etc. sachant que le parrainage de Martine a débuté en octobre 2009.

   D'autres 'parrainages' pourraient être envisagées, par exemple la prise en charge des frais universiitaires de 2 étudiants.

6. La Présidente va inscrire Rwanda Main dans la Main au forum des associations de Pantin qui se tient tous les ans à l'automne. Elle précise qu'elle fait régulièrement des dédicaces de la BD Rwanda 1994 (nouvelle parution en petit format) dans laquelle la plaquette sur l'association a été incluse.

   Patrice Bachy lui propose de venir au festival AFRICAJARc et Martine Venuat à Clermont Ferrand où elle connait quelques lieux qui seraient prêts à accueillir une telle prestation. Chacun va se renseigner sur les dates et modalités à suivre.

7. Il est décidé à l'unanimité de maintenir le **montant de la cotisation 2010 à 20.00 euros**.

8- En fonction des affinités, de la disponibilité et des expériences de chacun, de nouveaux membres du bureau sont élus ou réélus à l'unanimité, comme suit :
   - Cécile GRENIER, Présidente
   - Patrice BACHY, Trésorier
   - Danièle GRENIER, Trésorière adjointe
   - Martine VENUAT, Secrétaire
   - Alain AUSTINI, Secrétaire adjoint

9- Avant de clore cette réunion la Présidente tient à informer l'assemblée qu'elle fera sans doute le WE du 13 février une présentation lors d'un colloque suisse sur Bissessero.
   Une pétition contre un génocidaire innocenté pour des faits relevant, selon le TPIR, d'avant le génocide et non d'exactions commises pendant celui-ci, circule sur interne et réclame un nouveau jugement. Quelques associations sont signataires mais Patrice Bachy fait remarquer à juste raison que dans les statuts de Rwanda Main dans la Main seules les positions personnelles sont à prendre en compte. Aussi l'association Rwanda Main dans la Main ne sera pas signataire mais la Présidente transmettra le lien vers la pétition afin que ceux qui se sentent concernés puisse la signer.

La séance se termine à midi par les remerciements de la Présidente aux membres présents.

* * *